



Newsletter

L'actualité vue par le Groupe Soregor



→ Février 2010

Pour toujours mieux vous accompagner, le Groupe Soregor vous propose désormais sa newsletter.



Actualités

Social

Emploi des seniors : trois mois de plus pour négocier

Les entreprises de 50 à moins de 300 salariés non couvertes par un accord de branche en faveur de l'emploi des seniors ont finalement jusqu'à fin avril 2010 pour déposer un plan ou accord sur l'emploi des seniors, sans être sanctionnées par une pénalité.

Fiscalité

Investissement dans les petites PME en démarrage

La réduction d'impôt "Madelin" permet aux personnes physiques qui souscrivent au capital de certaines PME de réduire leur impôt sur le revenu. Initialement applicable jusqu'au 31 décembre 2009, cette réduction d'impôt est prolongée jusqu'au 31 décembre 2012. Les PME dans lesquelles vous devez investir pour bénéficier de cette réduction d'impôt sont les sociétés créées depuis moins de 5 ans, qui emploient moins de 50 salariés et réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 10 millions d'euros.

Social

Contrat de professionnalisation : aide forfaitaire à l'employeur

L'employeur qui embauche un demandeur d'emploi de plus de 26 ans en contrat de professionnalisation peut bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide forfaitaire de 200€ par mois pendant la durée du contrat.

Pour en savoir plus, contacter votre interlocuteur habituel

→ Agenda

4 mars

Soirée d'informations Adventi Informatique

Le jeudi 4 mars à 18h30, Adventi Informatique organise une soirée d'information sur le thème des risques et obligations liés à l'utilisation d'internet et des outils informatiques. Ouverte aux chefs d'entreprise, elle se déroulera au Carré Cointreau à St Barthélémy d'Anjou (49).

Inscription : fl-barraud@adventi.fr

14 au 17 mars

Franchise Expo

Adventi Franchise, pôle du Groupe Soregor dédié à l'accompagnement des réseaux de franchise, participe du 14 au 17 mars au salon Franchise Expo à Paris Expo - Porte de Versailles. L'enseigne y fêtera ses 10 ans.



Dossier

Fiscalité

Taxe professionnelle : tout ce qu'il faut savoir sur la réforme

Comme on nous l'avait annoncé depuis plusieurs mois, la taxe professionnelle a finalement été supprimée au 1er janvier 2010. Elle a été remplacée par la contribution économique territoriale (CET), composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Quels changements cela implique-t-il pour votre entreprise ? Etes-vous concerné par ces nouvelles taxes ?

[Lire la suite](#)

→ Vie du Groupe

Le Groupe Soregor poursuit son développement. Avec l'ouverture d'une agence à Loches (37) et à la Ferté-Macé (61). En entamant un rapprochement d'ici deux ans avec le cabinet Parex à Orléans (45).

Ça déménage chez Soregor. Dans l'Orne (61), l'agence de Flers s'installe à La Selle La Forge. Sur la côte, les agences de La Roche Bernard et de Saintes ont emménagé dans des locaux plus spacieux.

Toutes les actualités du Groupe Soregor



Questions d'entrepreneurs

Informatique

Peut-on passer à la téléphonie sur IP en toute confiance ?

L'augmentation des débits Internet et les économies réalisées sur la facture télécom suscitent l'engouement des entreprises pour la téléphonie IP. L'opportunité d'une migration dépend surtout de la mise à niveau de votre réseau. Avant de faire votre choix, il convient donc d'effectuer un calcul de retour sur investissement en considérant le parc matériel existant, le coût de la maintenance et la durée de migration envisagée.



L'actualité en Vendée

La région Pays de la Loire veut renforcer son soutien à l'industrie

L'économie de la cinquième région française (3,5 millions d'habitants) sort fragilisée de la crise (selon l'Insee). La place importante de l'industrie et le poids de l'intérim expliquent, en grande partie, l'ultrasensibilité de la région au retournement conjoncturel. La région va réserver 100 millions d'euros à l'action économique avec un renforcement des lignes d'aide à la création d'entreprise et de soutien en fonds propres. Ce prêt anticrise d'une durée de huit ans, assorti d'un différé d'amortissement de quatre ans, s'adresse aux entreprises saines, souvent les fleurons de l'industrie régionale.

[Contact](#) [Mentions légales](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir les newsletters du Groupe Soregor, [cliquez-ici](#)